



## TAILLE DOUCE DES ARBRES FRUITIERS (3 JOURS)

### Objectifs:

Acquérir les compétences pour mettre en place sur son verger une taille permettant d'accompagner dans leur développement naturel les arbres pour avoir une mise à fruit rapide et de bonne qualité et un meilleur comportement de l'arbre face aux maladies.

**Programme et contenus** Niveau : initiation

### 9 février:

Acquérir les notions de base sur la taille :

- L'évolution des techniques de taille
- Les types de taille (taille de formation, de fructification, d'entretien, de restauration)
- Le choix des outils, leur entretien et l'affûtage

### 23 février:

Acquérir les compétences nécessaires pour mener une taille de formation :

- Comprendre comment, pourquoi et quand tailler les arbres fruitiers
- Connaitre la physiologie des arbres
- Être en mesure d'appréhender l'impact de la taille sur la conduite des fruitiers

### 9 mars:

- Acquérir les techniques de la taille de restauration



UNION EUROPÉENNE



WWW.QUALICERT.FR



9, 23 février et 9 mars  
2026



Auch, Gers

Intervenant: Bergeron Joël  
(arboriculteur et formateur  
AAA'rièges)

Responsable de formation: François Lamboni

# Bulletin d'inscription

## FORMATION : TAILLE DOUCE DES ARBRES FRUITIERS

**DATES** : 9/02/2026, 23/02/2026 et 9/03/2026

NOM : .....

PRENOM : .....

ENTREPRISE : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL : ..... COMMUNE : .....

TELEPHONE : .....

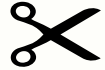
EMAIL : .....

DATE DE NAISSANCE: .....

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

- chef.fe d'exploitation
- salarié.e agricole
- cotisant.e solidaire
- porteur.euse de projet
- autre, précisez: .....

Date d'installation le cas échéant:  
.....



FORMATION PROFESSIONNELLE  
TAILLE DOUCE DES ARBRES FRUITIERS

### INFORMATIONS PRATIQUES :

**Durée** : 21H                      **Public** : Paysan.nes et porteur.euses de projet.                      **Pré-requis** : Aucun.

**Lieu et horaires** : Sur différentes fermes, Gers de 9h à 17h.

**Repas de midi** : Repas tiré du sac pris sur place.

**Accessibilité handicap** : Accessibilité de personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour adapter les conditions d'accès à votre situation.

**Coût et prises en charge: deux possibilités de financement**

- **Prise en charge VIVEA** : agriculteurs installés à jour de leur cotisation professionnelle (chef d'exploitation, cotisant solidaire) et porteurs de projet avec PPP validé. Des documents vous seront demandés pour justifier de votre situation. Votre enveloppe formation sera décomptée de : 434 euros

- **Financement personnel** : 300 euros. (100 euros par jour)

Crédit d'impôt : Si vous êtes au régime d'imposition au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

**Modalités de fin de formation :**

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction globale.

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de service de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site sur l'onglet " Formations".

Fait à : \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_  
Signature

### VOS ATTENTES SUR CETTE FORMATION:

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....  
.....  
.....

### Inscription :

Veillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 100 euros** (non encaissé) ou du montant de la formation pour les non-éligibles Vivea **avant le 2 février 2026** à l'adresse suivante :



**ADEAR 32/ Association pour le développement de l'emploi agricole et rural**

56 avenue des Pyrénées  
32 000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :  
05 62 05 30 86 / 07 77 39 52 04 ou à f.lamboni@adear32.fr

Numéro d'activité de formation : 73320036332